



## Vienne

# Les ambulanciers alertent avant les Jeux

À quelques mois des Jeux olympiques de Paris 2024, ce sont les ambulanciers privés qui tirent désormais la sonnette d'alarme. Denis Fruchon, représentant de la Chambre nationale des services d'ambulances dans la Vienne, témoigne.

## VIENNE

**Santé**

Le climat de tension sociale ne retombe pas dans le pays et dans la région Nouvelle-Aquitaine. À quelques mois des Jeux olympiques de Paris 2024, ce sont les ambulanciers privés qui tirent la sonnette d'alarme.

# À l'approche des Jeux olympiques, les ambulanciers privés sont inquiets

« Les JO 2024 approchent à grands pas et la ville de Poitiers va accueillir la flamme olympique... Les ambulanciers privés de la région Nouvelle-Aquitaine craignent le pire et il faut agir sans attendre ! » attaque la Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA) en pré-ambule dans un communiqué. Et de poursuivre. « Face à un événement d'envergure exceptionnel qui exige un degré de préparation sanitaire inédit, en plein cœur de l'été où notre système de santé est déjà sous tension, les sentinelles du soin craignent le pire. La crise est

redoutée par tous les soignants et par les ambulanciers en particulier.

Dominique Humault, dont le mandat de président vient d'être reconduit à la Chambre nationale des services d'ambulances a sollicité urgemment un rendez-vous auprès de la ministre Catherine Vautrin fraîchement nommée afin de l'alerter sur la nécessité d'agir vite pour anticiper l'organisation de la réponse des professionnels de santé aux prochains Jeux olympiques et paralympiques.

La CNSA lance un dernier S.O.S à l'exécutif pour être en mesure de tenir bon et d'être au

rendez-vous au service de nos concitoyens !

Les JO vont mobiliser toutes les forces vives des soignants en entraînant une surcharge d'activité pour les ambulanciers privés notamment hors des stades.

En région, le pire est attendu au cœur des déserts médicaux !

Les équipes ambulancières devront pallier le manque de personnel dû à la répartition des soignants sur le parcours de la flamme olympique et lors des compétitions.

Les ambulanciers se distinguent par leur capacité d'adaptation et de mobilisation. Ils sont rompus à l'exercice de la prise en charge des patients en toutes circonstances et ont toujours répondu présents pour sauver le système de soin.

Cependant, aujourd'hui, les 55.000 ambulancières et ambulanciers disent STOP !

**Un signal fort demandé**

Les ambulanciers demandent un signal fort du gouvernement et ont besoin d'aide pour tenir pendant les JO. La CNSA se revendique force de propositions et le succès est au rendez-vous. Pour preuve, la réforme de l'urgence pré-hospitalière (UPH)

de 2022, conçue pour répondre aux besoins croissants de la population en intervention d'aide médicale d'urgence, garantit une cohérence renforcée du parcours de soins et assure une couverture 24h/24.

Mais cette réussite incontestée est particulièrement fragile sur le plan économique. Les entreprises demandent une revalorisation tarifaire de l'UPH pour faire face à leurs contraintes en termes de coûts et d'organisation. Quant aux salariés, ils sont épuisés et découragés par le manque de reconnaissance de leur mission de service public.

Fin août 2023, face à la grogne, la rémunération des soignants a été majorée de 25 % pour tenir compte de la pénibilité liée au travail de nuit, les dimanches et jours fériés, les gardes et les astreintes. Les ambulanciers privés ont été les grands oubliés de ce coup de pouce ; ce qui nécessite de souligner que les interventions réalisées dans le cadre de l'UPH représentent 2,5 millions de missions en 2022 (source CNAM).

Pour sauver l'organisation sanitaire des JO, la CNSA propose des solutions. Pour garantir le bon déroulement des JO, la CNSA demande à l'exécutif de :



La Chambre nationale des services d'ambulances fait part de ses préoccupations (image d'illustration). Nicolas Beaumont / CNSA

mettre en place de manière uniforme sur tout le territoire des coordonnateurs ambulanciers H24, placés sous la responsabilité de l'association départementale des transports sanitaires urgents (ATSU) afin d'être en mesure de se consacrer exclusivement aux missions prévues par la réforme. Faciliter la circulation des véhicules sanitaires dans les couloirs de bus pour limiter le temps des déplacements des patients. Il est, en effet, urgent d'élargir aux véhicules de transport sanitaire l'autorisation octroyée aux taxis et aux pompiers afin de fluidifier la circulation des professionnels de santé qui garantissent l'accès aux soins.

Financer le service rendu et la contrainte en permettant aux

ambulanciers de bénéficier du choc d'attractivité octroyé aux autres professionnels de santé qui travaillent H24 ».

Denis Fruchon ambulancier et représentant de la CNSA dans la Vienne, informe que « ça va poser des problèmes sur les conditions de circulation pendant le passage de la flamme dans les secteurs concernés (NDLR : Poitiers, Châtelleraut, Loudun, Montmorillon, Neuville-de-Poitou, Château-Larcher, Charroux et l'Arena Futuroscope).

On espère qu'il n'y aura pas de problèmes avec des patients à récupérer sur ces secteurs, car nous n'avons aucune garantie à ce jour que nous pourrions circuler » s'inquiète celui qui est par ailleurs le président de la fédération des commerçants de

Montmorillon. « C'est un événement qui va certes être exceptionnel, qu'on ne verra qu'une fois, mais on n'a pas pensé à tout. Ce dans un contexte où l'activité est tendue débordante, depuis la fin du Covid, la demande de transport sanitaire a explosé. On essaie de recruter pour faire face, et, bonne nouvelle, les formations pour devenir ambulanciers font le plein, il y a des listes d'attente, ça n'a pas toujours été le cas. Seulement, notre métier est impacté par le numerus clausus, personnellement, j'ai 15 ambulances, j'aurais besoin d'une seizième pour répondre à la demande, mais réglementairement, je ne peux pas. ».

**Olivier JAUNAY**